

LES PENNES-MIRABEAU

● Les apprentis magiciens ont juré de garder les secrets.



L'école de magie 13 est la plus ancienne école de magie du département. On y forme les jeunes de 8 à 88 ans à l'art magique. Les magiciens en herbe savent l'impact des grands festivals de magie de la salle Tino-Rossi qui vous propulsent sur la même grande scène que des pointures de l'art magique international. Mais hormis quelques passages TV ou participations à des concours nationaux, le retentissement de l'école de magie 13 ne dépassait pas le grand sud. Un pas vient d'être franchi en créant un partenariat avec les magiciens d'Albertas, association de Gémenos. Ce partenariat permet tout simplement à chaque adhérent de l'école de magie 13 d'être automatiquement membre de la prestigieuse FFAP (fédération française des artistes prestidigitateurs). Samedi 27 février, dans la grande salle de l'ancienne mairie, le vice-président de la FFAP, Lionel Petitalot, remettait aux membres de l'école de magie 13 leur carte FFAP. "Elle vous permettra de recevoir la revue nationale de la fédération, d'être informé de diverses prestations, et en gros de faire partie de l'immense famille des magiciens. Mais en contrepartie, il vous est demandé de ne jamais divulguer les secrets aux profanes. Il faut respecter la déontologie des magiciens et ne pas utiliser cet art à des fins malhonnêtes."

/PHOTO P.B.

ÉGUILLES

● Travaux de voirie. Plusieurs quartiers d'éguilles sont concernés: chemin de la Cèbo Nord, chemin des portails, RD 17, chemin du Bouildou, chemin du château d'eau et chemin Michel Giolini. À compter du 10 mars, sera procédé à la réalisation des enrobés de l'entrée du chemin de la Cèbo Nord, la route sera barrée une journée. Il en est de même pour le chemin des Portails au carrefour de la RD 17, mais cette fois pour une heure en début d'après-midi.

Un budget participatif lancé au mois d'avril

JOUQUES Les habitants pourront proposer des projets d'intérêt général

La municipalité innove et va permettre aux habitants de s'impliquer dans les choix budgétaires de la commune en proposant des projets d'intérêt général et en votant pour ceux qui seront réalisés.

Cette opération s'adresse aux résidents de plus de 16 ans qui devront, pour y participer, respecter deux conditions: une seule idée par personne qui sera réalisée sur le territoire de la commune et les projets doivent être d'intérêt général et à visée collective. Quatre thématiques sont proposées pour cette première édition: sport, cadre de vie, solidarité et environnement.

La municipalité prévoit pour la première édition du budget participatif une enveloppe de 10 000 € issus de son budget d'investissement, les montants attribués pouvant aller de 500 € à 10 000 €. Chaque proposition sera analysée par les élus et les services techniques pour s'assurer que les critères de recevabilité sont bien remplis. Une deuxième étude juridique, économique et technique sera conduite, si besoin avec les porteurs de projet, pour vérifier les points suivants: qu'un projet similaire ne soit pas déjà en cours d'exécution ou que la ville n'ait pas déjà un projet programmé sur le site d'implantation ciblé; qu'il ne génère pas de frais de



Les idées seront étudiées par un comité technique qui en validera la faisabilité et le coût. Un vote prévu en juin déterminera les lauréats.

/PHOTO P.B.

fonctionnement nouveaux supérieurs à 15% par an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation (prestation et temps de travail des agents spécifiques à la gestion du projet); que le projet ne dépasse pas 10 000 euros après analyse financière et qu'il soit conforme à la législation en vigueur. À l'issue de ces deux étapes, les projets seront soumis au vote des

habitants. Pour qu'ils soient recevables, un certain nombre de critères peuvent être consultés sur le site de la mairie.

Le dépôt des projets se fera du 1^{er} au 30 avril. Le formulaire est disponible en mairie et sur le site jouques.fr. Puis du 1^{er} au 31 mai, place sera faite à l'analyse recevabilité/faisabilité et la première quinzaine de juin se concentrera sur la campagne

par les porteurs de projet. Enfin, le vote aura lieu la deuxième quinzaine de juin pour une publication des projets et désignation des lauréats le 15 juillet. Quant au démarrage de ces projets, il se fera dans la foulée, au mois d'août.

P.R.

Infos : budgetparticipatif@jouques.fr
Par téléphone : 04 42 63 79 50
www.jouques.fr

LaProvence

ASSURER LE LIEN MALGRÉ LA DISTANCE !

Parce que l'épidémie du coronavirus impose de nouveaux modes de vie, La Provence se mobilise pour garder le contact avec ses lecteurs. Grâce à l'offre Intégrale, profitez de la **livraison sans contact et gratuite** de votre journal à votre domicile, accédez aux contenus exclusifs sur **Laprovence.com** et bénéficiez d'un **tarif préférentiel exceptionnel**.

OFFRE INTÉGRALE

29,90 €
/ MOIS*

50% D'ÉCONOMIE



- ✓ 50% d'économie* sur le prix de votre journal
- ✓ Livraison à domicile* du journal et des suppléments avant 7h30
- ✓ Votre journal en ligne dès 5h sur tous vos écrans
- ✓ Réductions Carte NoLimit La Provence*

ABONNEZ-VOUS À L'OFFRE INTÉGRALE SUR

LaProvence.com ou au 04 91 84 45 30

Du lundi au vendredi de 8h à 12h & de 13h à 16h30



*Offre valable pour tout nouvel abonnement. Tous les prix sont précisés en TTC (sauf mention contraire). Tarifs 50% de réduction : 29,90€/mois pour les éditions BDR, Alpes, Vaucluse Sud et pour l'édition Grand Vaucluse. Réductions calculées sur le prix de base de la vente au numéro de La Provence et de l'offre numérique à 142,80 €/an. Livraison à domicile : suivant les zones desservies par notre service de portage. Économies réalisées avec la CARTE NOLIMIT La Provence, calculées sur la base Insee des dépenses mensuelles moyennes par ménage (foyer de 4 personnes) et par unité de consommation des offres proposées par nos partenaires en magasin et des offres en ligne sur LaProvence.com.